

DROIT COMMERCIAL ET DES AFFAIRES

Traitez le cas pratique suivant :

Actif dans la vie des affaires, M.Ubilex est confronté à des difficultés juridiques qu'il soumet à votre appréciation.

En premier lieu, M. Ubilex participe à la création d'une SAS. Au cours de la négociation du contenu des statuts avec les autres fondateurs s'est posée la question de la révocation du dirigeant. La résolution de cette question a été reportée à une réunion ultérieure. M.Ubilex souhaite préparer sérieusement cette prochaine réunion et vous demande de lui rédiger une note faisant le point sur la révocation du dirigeant de la SAS. Il s'interroge, notamment, sur l'utilité d'une clause, sur les options possibles quant à la mise en œuvre de la révocation, avec leurs avantages et inconvénients.

Par ailleurs, M.Ubilex, méfiant, craint que l'un des futurs actionnaires de la SAS participe à un autre projet qui concurrencerait celle-ci dans l'exercice de son activité. Il vous interroge sur l'utilité d'une clause de non concurrence.

Mais M.Ubilex est également associé d'une société en nom collectif qui a rencontré des difficultés de trésorerie. C'est pourquoi, il y a six mois, M.Ubilex a mis à la disposition de cette société la somme de 30.000 euros au moyen d'un compte courant d'associé. Par ailleurs, il a acquis auprès de la Banque le Crédit du Sud, une créance que celle-ci détenait sur la société. Les difficultés rencontrées par la société s'aggravant, M.Ubilex craint de ne pas être remboursé. Il vous demande de lui préciser s'il peut demander le remboursement des 30.000 euros. En outre, dans l'hypothèse où il n'obtiendrait pas le remboursement de cette somme et le règlement de la créance dont il est le cessionnaire, il se propose de se retourner contre ses associés. Pourra-t-il obtenir gain de cause ?

Par ailleurs, M.Ubilex est aussi gérant de la SARL ILE VERTE qui a pour objet l'entretien et le dessin de jardins. Celle-ci, afin d'obtenir un financement, a émis un bordereau de cession de créances professionnelles au profit de la banque Crédit du Sud. Le bordereau mentionnait deux créances détenues par la société sur un même débiteur. Mais ces deux créances n'ont pas été réglées et la banque Crédit du Sud en demande le paiement à la SARL. M.Ubilex vous interroge sur la légitimité de cette demande en paiement. Quelle question devez-vous vous poser avant de pouvoir répondre ? Indépendamment de la réponse, vous lui présenterez les différentes hypothèses et leurs conséquences sur les suites de la demande en paiement.

Enfin, la SARL ILE VERTE a fait l'acquisition d'un fonds de commerce ayant pour objet la vente de produits de jardinage. Ce fonds a été cédé par la SARL DISTRIVERT dont le gérant est M.Y. Or M. Ubilex vient de constater l'ouverture, à proximité du point de vente où est exploité le fonds de commerce que vient d'acquérir la SARL ILE VERTE, d'un magasin concurrent exploité par la SA INFRA. Sa surprise se transforme en colère lorsqu'il apprend que M. Y est également actionnaire et directeur général de la SA INFRA. Il vous interroge sur les suites qui pourraient être données à cette situation.